

<b>Cours destiné aux formateur-trice-s en entreprise</b>	<b>« 6<sup>ème</sup> JOUR » FEE ASA ET/OU ASSC – MARDI 16 NOVEMBRE 2021</b>
--	---

<b>DESCRIPTION</b>	En complément aux 5 jours de cours de formation professionnelle de base obligatoires dispensés par AvenirFormation aux formateur-trice-s en entreprise (FEE) et/ou praticien-ne-s formateur-trice-s (PF), l'OrTra jurassienne santé-social a la compétence d'organiser une journée supplémentaire spécifique (6 <sup>ème</sup> jour) ciblée sur la formation ASA et/ou ASSC
<b>OBJECTIFS</b>	Etre à l'aise dans son rôle de FEE face à l'apprenti. Connaître les enjeux de la nouvelle ordonnance et les changements induits dans l'encadrement pratique. Maîtriser les documents de suivi et l'évaluation des apprentis durant leur formation
<b>PUBLIC</b>	FEE et/ou PF ASA et/ou ASSC ayant obligatoirement suivi préalablement les 5 jours de cours obligatoires organisés par le SFP (Service de la formation post-obligatoire) de la RCJU, via AvenirFormation
<b>INTERVENANT-E</b>	Madame Hyacinthe CHAIGNAT, spécialiste de la formation à l'Hôpital du Jura, cheffe experte ASA
<b>DATE</b>	<b>Le mardi 16 novembre 2021</b>
<b>HORAIRE</b>	<b>De 8h00 à 16h00 (avec une pause de 1h15 env. pour le repas de midi)</b>
<b>LIEU</b>	OrTra jurassienne santé-social – Molière 13 – 2800 Delémont (bâtiment orange en face de la Halle aux chaussures – entrée côté est – 1 <sup>er</sup> étage)
<b>COÛT À CHARGE DU-DE LA PARTICIPANT-E</b>	CHF 70.- par participant-e
<b>MATÉRIEL</b>	Se présenter au cours avec le classeur « Manuel de formation ASA » et/ou le « Manuel de formation ASSC <i>Edition 2017</i> » d'OdaSanté (Si besoin passer commande via le site : <a href="http://www.cataropro">www.cataropro</a> – careum ou prendre contact avec l'OrTra jurassienne santé-social)
<b>INSCRIPTION</b>	<b>Jusqu'au mardi 2 novembre 2021</b> Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée. Une confirmation vous sera adressée par écrit lorsque le cours sera complet mais au plus tard au terme du délai d'inscription. Au cas où un cours ne réunirait pas assez de participant-e-s, l'OrTra se permettra exceptionnellement d'annuler le cours. Le secrétariat en informera les personnes inscrites en temps utile. En cas de désistement antérieur à 7 jours avant le début de la formation, le cours ne sera pas facturé.  Une attestation sera délivrée au terme du cours

***En cas d'inscription, une confirmation vous sera adressée par écrit  
au plus tard au terme du délai fixé au 2 novembre 2021***

<b>Cours destiné aux formateur-trice-s en entreprise</b>	<b>« 6ÈME JOUR » FEE ASA ET/OU ASSC MARDI 16 NOVEMBRE 2021</b>
--	--

<b>TITRE</b>	MADAME <input type="checkbox"/> MONSIEUR <input type="checkbox"/>
<b>NOM</b>	
<b>PRÉNOM</b>	
<b>ADRESSE PRIVÉE (RUE ET LOCALITÉ)</b>	
<b>DATE DE NAISSANCE</b>	
<b>ADRESSE MAIL (PROF. OU PRIVÉE)</b>	
<b>TÉL. (PROF. OU PRIVÉ)</b>	
<b>NOM DE L'INSTITUTION</b>	
<b>ADRESSE DE L'INSTITUTION (RUE ET LOCALITÉ)</b>	
<b>FORMATION CONCERNÉE</b>	<input type="checkbox"/> FEE et/ou PF <b>ASA</b> <input type="checkbox"/> FEE et/ou PF <b>ASSC</b>
<b>FACTURE À ADRESSER</b>	<input type="checkbox"/> à l'employé-e (-> au domicile privé du/de la participant-e) <input type="checkbox"/> à l'institution (-> selon adresse communiquée ci-dessus)
<b>À TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT LORS DE L'ENVOI DU BULLETIN D'INSCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Copie attestation 5 jours de cours de formation professionnelle de base obligatoires (FEE – Formateur-trice en entreprise)</li> <li>▪ ou copie CAS HES-SO de praticien-ne formateur-trice</li> </ul>
<b>REMARQUES ET PROPOSITIONS</b>	

Ce bulletin est à retourner **jusqu'au 2 novembre 2021** à l'adresse :  
 OrTra jurassienne santé-social - Rue de la Molière 13 – 2800 Delémont  
[cie@ortraju.ch](mailto:cie@ortraju.ch) – 032 422 64 91